Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 82 (1955)

Heft: 8

Artikel: Bonne nouvelle pour le Glossaire des patois romands

Autor: Montandon, Charles

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-229510

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Alors, il vient s'instruire aux côtés de Ticle. Ticle contemple une carte d'émail. Les villes les plus importantes sont petites quand même. La Suisse est grande comme la main et longe la carte. On voit que, bientôt, on arrivera là ; je suppose que là on s'arrêtera, pour changer de machine.

On est à l'étranger. On a sommeil. On a faim. Les idées s'enchaînent drôlement. Il faut retourner s'asseoir, et là; vrai, ils ont, l'un après l'autre, repris leur passeport, ce carnet qui leur a permis d'entrer. A l'encre bleue, un visa : le nom de la gare-frontière, et une date... On s'en souviendra...

« Nez: moyen; front: moyen; cheveux: un signe et: rares; front: moyen; menton: rond »... Ça pourrait aussi bien être Ticle que Lefumet. « Yeux: gris-vert ». C'est Ticle, c'est aussi Lefumet...

Ils en étaient là, lorsque le convoi entra dans des aiguilles ; puis une voix, à peine le dernier tour de roues :

— Lausanne : dix minutes d'arrêt !...

Bonne nouvelle pour le Glossaire des patois romands

Le Conseil national, lors de sa séance du 18 mars, s'est occupé du subventionnement de nos quatre Glossaires nationaux.

Rappelons qu'en 1953, ces derniers eurent à se partager une subvention fédérale de 71 000 fr. Cette somme dérisoire fut portée en 1954 à 130 000 fr., soit 35 000 fr. pour les Glossaires alémanique et romand et 30 000 fr. pour les Glossaires italique et rétoroman.

Pour 1955, le Conseil fédéral proposait d'élever la subvention à 150 000 fr., soit 5000 fr. de plus pour chaque Glossaire. Mais la commission du Conseil national, présidée par M. Dietschi, est allée beaucoup plus loin, demandant à l'unanimité une subvention de 240 000 francs (presque le double de la subvention actuelle). soit 60 000 fr. pour chacun des quatre Glossaires.

Le rapporteur de langue française, M. Maspoli, insista notamment sur le fait que le Glossaire des patois de la Suisse romande, après avoir publié 25 cahiers (1600 pages) en une trentaine d'années, n'en était qu'au début de la lettre C : tous les matériaux sont là, seuls manquent les movens financiers.

MM. Schmid et Meili (un député de la gauche et un député de la droite) utilisèrent la discussion pour démontrer avec force la richesse du patrimoine national représenté par les patois ; le second réclama l'étude des dialectes dans les écoles moyennes.

Le Conseil fédéral, par la voix de M. Etter, se rallia à la proposition maximum de la commission, et la subvention de 240 000 fr. fut votée à l'unanimité par 114 voix. Le Conseil des Etats en fera de même.

Le Conseil fédéral demande un effort plus grand de la part des cantons, qui se montrent parfois bien chiches dans ce domaine. C'est ainsi que la subvention fédérale de 60 000 fr. ne sera totalement versée au Glossaire des patois romands que si les cantons romands, de leur côté, lui attribuent ensemble une somme d'environ 25 000 francs. Chs. M.